

MESURE POUR LA RÉDUCTION DE DÉCHETS INDUSTRIELS MONDIAUX

Le Comité du Développement Durable.

Considérant avec regret que les réglementations déjà établies à ce sujet ne soient pas respectées par tous les pays,

Conscients des risques de ces déchets sur la population et l'environnement,

Après avoir remarqué que les pays se revendent les déchets entre eux afin de se défaire les quotas imposés lors des précédents accords,

Sachant que les pays les plus pauvres ne sont pas dotés des infrastructures nécessaires à la gestion des déchets, et ce en lien avec leurs difficultés économiques.

1. Encourage la création d'un fond monétaire international qui favorisera les pays en voie de développement sous le contrôle d'une organisation neutre en :
 - i) mettant en place un impôt défini en fonction de différents critères
 - ii) en reversant des parts équitables à chaque pays en fonction de différents critères également;
2. Propose à tous les états la mise en place de quotas relatifs à la taille de l'entreprise, limitant les productions des déchets industriels dans les entreprises en appliquant des sanctions économiques, si ces quotas sont dépassés et qu'ils ne diminuent pas les sanctions économiques augmenteront progressivement, la taxe des sanctions sera destinée au fond monétaire;
3. Invite tous les pays à une mise en commun des techniques de gestion des déchets entre les États ayant des relations commerciales afin de mettre en place une aide entre pays plus ou moins pauvres;
4. Appelle à la création d'entreprises rétro-productives;
5. Favorise l'interdiction de l'exportation de déchets industriels non traitables afin d'éviter à certains pays de se retrouver avec des déchets difficiles à gérer qui ne sont pas les leurs ce qui permettra une prise de conscience des pays producteurs ce qui engendrera une diminution de certaines productions;
6. Recommande aux pays membres de la commission à se fixer un objectif d'une baisse de 5% sur 5 ans, grâce aux solutions proposées. Cet objectif se verra augmenter si les résultats sont présents ;
7. Demande la mise en place d'une économie circulaire.